



TCPE

Guide de réservation des courts par Internet

Sommaire

1. Les nouvelles règles de fonctionnement
2. ADOC : présentation de l'application
3. Les méthodes de connexion à l'outil de réservation.
4. La gestion des réservations.
5. La gestion de votre profil adhérent.
6. L'espace du licencié de la FFT.
7. La présentation de la borne libre-service du club house.

1. Les nouvelles règles de fonctionnement

- Les 7 courts seront concernés par la réservation en ligne
- Les réservations seront ouvertes de 08h00 à 22h00 avec une rotation toutes les heures sur les courts intérieurs 1 et 3 et les courts extérieurs 1 et 4.
- Les réservations seront ouvertes de 07h30 à 22h30 avec une rotation toutes les 90 minutes sur le court intérieur 2 et les courts extérieurs 2 et 3.
- Chaque réservation devra concerner impérativement 2 adhérents : le premier à l'initiative de la réservation et le second qui sera alerté par mail
- Une réservation réalisée par un adhérent avec un invité extérieur au TCPE sera facturée 5 euros à l'adhérent
- Un affichage permanent des deux semaines à venir, sera à la disposition des adhérents
- Durant ces deux semaines, un adhérent ne pourra pas positionner plusieurs réservations simultanées
- Il pourra cependant réserver un nouveau créneau dès que la précédente réservation sera terminée
- Cette règle permettra de pouvoir réserver plusieurs fois par semaine, dans la limite des disponibilités des courts
- Toute réservation commencée ne pourra plus être supprimée
- L'accès aux tableaux de réservation se fera au travers du site internet du TCPE
- Chaque adhérent se verra attribuer un identifiant et un mot de passe lui permettant de s'authentifier lors du processus de réservation
- Pour les adhérents ne disposant pas d'accès à internet à leur domicile, une borne d'accès est installée en libre service au club house. L'identification login/mot de passe sera également nécessaire sur cette borne.

2. ADOC

ADOC est une application offrant à l'adhérent d'un club de tennis, un espace de communication et différents services :

- Réservation de courts
- Accès aux données personnelles
- Accès à la base des adhérents du club
- Communication avec le club
- Accès à l'espace licencié de la FFT

3. Les méthodes de connexion à l'outil de réservation.

La connexion au site de réservation s'effectue en se connectant au site Internet du TCPE <http://www.tcpe.net/> et en cliquant sur le lien « **Connectez-vous** » présent dans la rubrique Réservation des courts.



Ce lien vous redirige immédiatement sur le site ADOC vous demandant une identification

Identification

Login :

Mot de passe :

 Se connecter à l'application

Les navigateurs supportés par l'application sont :

- Internet Explorer (version 7 ou +)
- Firefox (version 2 ou +)
- Safari Apple (version 3 ou +)

Il est recommandé d'utiliser l'application avec une résolution d'écran de 1024 par 768.

Votre navigateur est Microsoft Internet Explorer 8.0. La résolution de votre écran est 1280*1024.

Copyright 2009-2012 – © Fédération Française de Tennis
Copyright 2.4.3-20120215-1727 – ©

Le login et le mot de passe sont ceux qui vous ont été envoyé sur votre messagerie.

Vous pouvez aussi utiliser vos identifiants de l'espace licencié de la FFT (voir page 8).

4. La réservation de courts

Une fois connecté à l'outil ADOC, les trois premières rubriques proposées dans le bandeau latéral concernent la réservation des courts.



Tableaux par court : permet de visualiser la disponibilité d'un court sur plusieurs jours successifs

La liste déroulante permet de sélectionner les différents courts.

Tableaux par jour : permet de visualiser la disponibilité de l'ensemble des courts pour un jour donné.

Le calendrier permet de sélectionner un des jours de la quinzaine à venir.

Il est aussi possible de n'afficher que les courts intérieurs en sélectionnant Oui dans la liste déroulante « Couverts ».

Les créneaux réservés pour les courts collectifs s'affichent en **bleu**.

Les créneaux réservés par les adhérents s'affichent en **rouge**.

Pour réserver, il suffit de cliquer sur un créneau horaire libre affiché en **vert**.

Réservation pour le joueur

Date mercredi 29 février 2012
Court Court n°1 intérieur
Début 08:00
Fin 09:00
Cotisation --- Indifférent ---

La fenêtre proposée permet de sélectionner le type de cotisation utilisée :

Adhésion xxx doit être sélectionnée pour jouer avec un adhérent du TCPE qu'il conviendra de désigner en saisissant le début de son nom

Réservation pour le joueur

Date mercredi 29 février 2012
Court Court n°1 intérieur
Début 08:00
Fin 09:00
Cotisation Adhésion adulte 110
Et gou
Cotisation GOURY Axel (2000 - 8282876 A - 2012 - 30/4)
 GOURY Bastien (2002 - 6079451 Y - 2012 - 30/5)
 GOURY Olivier (1969 - 5697171 B - 2012 - 15/4)

Il convient ensuite de sélectionner l'adhérent concerné parmi la liste proposée et de choisir le type de cotisation **Adhésion xxx**.

Valider la demande réservation en cliquant sur le bouton Enregistrer.

La réservation s'affiche alors en rouge sur le créneau choisi

une réservation a été insérée :
 - De 08:00 à 09:00

Court : Court n°1 intérieur (38780_PONT-EVEQUE)

	mardi 28/02	mercredi 29/02	jeudi 01/03	vendredi 02/03	samedi 03/03
07h00					
08h00		BOUVIER Alain GOURY Olivier			
09h00					

L'adhérent désigné comme partenaire va être destinataire d'un message sur sa messagerie l'informant du court et de l'horaire concernés par la réservation.

Réservation avec un invité

Pour le démarrage de la réservation des courts par Internet, cinq tickets virtuels « invité » ont été attribuée à chaque adhérent. Ils ne seront pas facturés s'ils ne sont pas utilisés. En revanche, un bilan périodique de l'utilisation des tickets virtuels invité sera réalisé et une facturation de ces tickets consommés sera adressée aux adhérents concernés.

Si votre solde de ticket est positif, vous pouvez réserver avec un invité en sélectionnant Ticket Invité dans la liste.

Aucune autre information ne sera demandée et il suffira de valider avec le bouton Enregistrer.

Un ticket (facturé ultérieurement) sera alors déduit du solde de tickets disponibles pour l'adhérent. Pour obtenir de nouveaux tickets « invité », il convient d'en faire la demande par mail à l'adresse info@tcpe.net.

Mes réservations : permet de visualiser la réservation que vous avez en cours et de la supprimer si besoin, en la sélectionnant avec la case en bout de ligne puis en confirmant avec le bouton Supprimer.

Court	Date	Entre	Et	Partenaire
Court n°1 intérieur	29/02/2012	08:00	09:00	GOURY Olivier

Il est aussi possible de supprimer une réservation en cours simplement en cliquant sur le créneau réservé puis en validant par OK la fenêtre affichée ci-dessous.



5. La gestion de votre profil adhérent.

La rubrique **Ma fiche** permet de consulter et modifier certaines informations personnelles.

RESERVATION

- Tableaux par court
- Tableaux par jour
- Mes réservations

ADHERENTS DU CLUB

- Joueurs

MES DONNEES

- Ma fiche**
- Pré-inscription
- Mes groupes

LIENS UTILES

- Contacteur mon club
- Espace du licencié
- Site web du club

Déconnexion

BOUVIER Alain 5736666 F (2012) - 30

Identité | Mot de passe | Adhésion | Disponibilité | Compte

Civilité M
 Nom BOUVIER
 Prénom Alain
 Date de naissance 06/05/1962
 Classement actuel 30
 Numéro de la licence 5736666 F (2012)

Rés. Bat. Esc.
 N° et voie
 Code Postal
 Ville
 Email

Téléphone Domicile
 Fax domicile
 Téléphone bureau
 Fax bureau
 Téléphone portable

Autoriser les autres adhérents à consulter mes informations Oui Non Information non collectée

En recherche de partenaire Oui Non Information non collectée

Acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour RG et le BNP Paribas Master, ...) et de ses partenaires? Non Oui Information non collectée

[Modifier](#)

Adresse de domicile, de messagerie et coordonnées téléphoniques

Autorisation pour les autres adhérents de consulter les informations : permet d'être visible dans la rubrique Joueurs et donc d'être contacté par un adhérent désirant rechercher des partenaires. Par défaut, tous les adhérents de plus de 15 ans ont cette option positionnées à Oui afin de favoriser les prises de contact et permettre aux adhérents de trouver des partenaires

Mot de passe : permet de modifier le mot de passe d'accès à ADOC

Adhésion : permet de visualiser les produits TCPE acquis par l'adhérent : adhésion, cours collectifs, tickets invités ...

Disponibilités : permet à l'adhérent de personnaliser son profil afin d'indiquer aux autres adhérents, les disponibilités horaire dans le cadre de la recherche de partenaire

Compte : permet de visualiser la gestion financière du compte adhérent vis-à-vis du TCPE.

Un compte négatif ne veut pas dire que le règlement n'a pas été réalisé par l'adhérent mais que la validation du règlement n'a pas été pointée dans l'application ADOC.

6. Les joueurs.

Cette rubrique permet aux adhérents de connaître les autres adhérents du TCPE ayant autorisés la visibilité de leur compte. Cette option permet notamment de favoriser la recherche de partenaires.

Un tri peut être réalisé sur chaque caractéristique : nom, prénom, sexe, classement.

Le bouton  permet d'accéder aux coordonnées téléphoniques de l'adhérent.

Le bouton [Contacter par mail](#) permet d'envoyer un message

7. L'espace du licencié de la FFT.

L'espace du licencié est un espace situé sur le site de la FFT, permettant à chaque licencié, d'accéder à des informations personnelles

L'accès à cet espace est soumis à la présentation d'un identifiant et d'un mot de passe spécifique.

Les identifiants d'accès à ADOC ne permettent pas d'accéder à l'espace du licencié mais, en revanche, les identifiants d'accès à l'espace du licencié permettent d'accéder à ADOC.

La connexion à l'espace du licencié nécessite la saisie de l'identifiant, du mot de passe et du pictogramme affiché

The image shows a screenshot of the FFT website's member login interface. At the top, there is a header with the FFT logo and a banner for the 2012 season. Below the header, there are navigation links: 'S'inscrire', 'Mot de passe perdu', 'Se connecter', and 'Deconnexion'. The main content area is titled 'ACCÉDER AU SITE'. It contains a section for existing users: 'Je possède déjà un compte et souhaite me connecter'. This section has two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe', followed by an 'Envoyer' button. Below these fields is a captcha image showing the word 'bedmer' and a text box for the user to type the word. A link says 'Veuillez entrer le mot qui apparait dans l'image ci-dessous (cliquez ici pour afficher un autre mot)'. There are also links for 'Je ne possède pas encore de compte et souhaite m'inscrire' and 'J'ai perdu mon identifiant ou mon mot de passe', each with an 'Envoyer' button. At the bottom left, it says 'Version 2.12.1 (build 35)'. Arrows from the text above point to the title 'L'espace du licencié', the 'Identifiant' field, the 'Mot de passe' field, the captcha image, and the 'Je ne possède pas encore de compte...' link.

La création d'un nouveau compte se réalise en cliquant sur ce bouton. Un code club est demandé lors du processus d'inscription. Le code club du **TCPE** est **10380344**.

L'espace du licencié permet d'obtenir :

- une attestation de licence
- des informations sur les classements (historique sur 15 ans)
- des informations sur les tournois
- le palmarès de l'année en cours et des années précédentes pour l'adhérent
- le palmarès d'autres licenciés

8. La présentation de la borne libre-service du club house.

Une borne libre service a été installée au club house avec un accès à Internet.
Elle a été installée dans le SAS d'accueil et permet à tous les adhérents de se connecter sur le site du TCPE ainsi qu'au site ADOC de réservation en ligne.
Son usage est strictement limité à l'accès à ces deux sites afin :

- d'obtenir des informations sur le TCPE
- de réserver un court
- de libérer un court en cas d'annulation de réservation
- de contrôler l'état de réservation d'un court en cas de litige

Par défaut, cette borne affiche un diaporama relatif au TCPE.

L'accès au site Internet du TCPE est obtenu en cliquant sur Tennis Club de Pont-Evêque, dans le bandeau supérieur



ou en cliquant sur les liens « Lire la suite » présents sur les résumés des articles positionnés à gauche.

L'accès à ADOC est disponible en cliquant sur le lien **Connectez-vous**



A la fin d'une connexion à ADOC, il est impératif de se déconnecter en cliquant sur le bouton Se déconnecter présent en bas et à gauche de l'interface.

Déconnexion

Néanmoins, en cas d'oubli, les sessions se réinitialisent automatiquement après deux minutes d'inactivité.

En cas de problème, vous pouvez demander conseil aux membres du bureau du TCPE, contacter **Alain BOUVIER** au **06.89.71.81.57**

ou adresser un mail à l'adresse suivante : **info@tcpe.net**

Le TCPE vous souhaite une bonne utilisation de l'outil ADOC.